

Département du Loiret
Commune de Ladon

☞ Séance du 9 juin 2021 ☞

Date de la convocation : 02/06/2021

Date d'affichage : 03/06/2021

M. le Maire précise qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire actuelle pour les distanciations et les gestes barrières, la séance du conseil municipal se tient dans la Salle du Tivoli.

L'an 2021 et le 9 juin à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FÉVRIER Albert, Maire.

Présents : M. FÉVRIER Albert, Maire, M. VAAST Guy, Mme BRISSET Nathalie, M. CHESNOY Christian, Mme BRÉCIÉ LEPLAT Christine, M. CHAUVEAU Jean Michel, Mme LAURENT Nathalie, M. ALLEAU Raphaël, Mme BESNARD Sandrine, M. GLAUME Frédéric, Mme MARTINEZ Audrey, M. LETORT Alain.

Excusé ayant donné procuration : M. CHARBONNIER Gérard à M. LETORT Alain.

Excusées : Mme DENAES Stéphanie et Mme BOUCHOUX Daisy.

Nombre de membres

✓ Afférents au Conseil municipal : 15

✓ Présents : 12

Désignation du secrétaire de séance :

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme BRISSET Nathalie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, Mme Sylvie CHARMOIS, Secrétaire de Mairie, qui assistera à la séance, mais sans participer aux délibérations.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Organisation de la semaine scolaire – rentrée 2021

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

M. le Maire informe le conseil que l'actuelle dérogation arrive à échéance à la prochaine rentrée scolaire.

Après en avoir discuté, le conseil municipal émet un avis favorable pour renouveler la dérogation pour les trois prochaines années concernant l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Dispositif de participation citoyenne

Suite à la réunion du 29 mai dernier en présence de la Gendarmerie, et afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et de développer ainsi une vigilance citoyenne, le conseil municipal accepte la mise en place du dispositif de participation citoyenne. Des citoyens référents seront désignés par quartier et leur rôle se limitera à effectuer des signalements auprès des forces de sécurité publique.

Tout dispositif de participation citoyenne se traduit systématiquement par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne. D'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, dévaluation et de contrôle du dispositif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce protocole et autorise M. le Maire à le signer.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Renouvellement canalisation AEP (adduction eau potable)

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école élémentaire, des câbles seront remplacés sur environ 100 mètres et sous ces câbles se trouvent une canalisation AEP Ø 60 en Eternit. La commune envisage donc de changer cette canalisation durant les travaux de l'école.

Le conseil municipal prend connaissance du devis « SUEZ » pour le changement de canalisation AEP pour un montant de 19 044,26 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise M. le Maire à le signer.

Les crédits budgétaires sont ouverts au budget du service eau.

Le conseil municipal sollicite une aide financière auprès du Conseil départemental du Loiret et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Il demande également l'autorisation de préfinancer ces travaux.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Réfection des enduits de l'Eglise St Hilaire

Le conseil municipal prend connaissance du devis du cabinet d'architecte Claude FERRARI pour les travaux de restauration partielle des enduits de l'église St-Hilaire pour un montant de 7 500 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise M. le Maire à le signer.

M. le Maire informe que la DRAC peut subventionner les travaux à hauteur de 80 %.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Déneigement des routes par les agriculteurs

L'article 48 de la loi d'orientation agricole de juillet 2010 permet aux personnes physiques ou morales, exerçant une activité agricole, d'apporter leur concours aux communes, aux intercommunalités et aux départements en assurant :

✓ le déneigement des routes au moyen d'une lame communale, intercommunale ou départementale montée sur son propre tracteur ou, le cas échéant, sur celui mis à disposition par la commune, l'intercommunalité ou le département ;

✓ le salage de la voirie communale, intercommunale ou départementale au moyen de leur propre tracteur et de leur matériel d'épandage ou, le cas échéant, de celui mis à disposition par la commune, l'intercommunalité ou le département.

Pour cette prestation, M. le Maire informe l'assemblée qu'une convention est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention avec le ou les agriculteurs de la commune.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Appel de fonds FAJ (Fonds d'aide aux jeunes) et FUL (Fonds unifié logement) année 2021

Le Conseil départemental du Loiret pilote le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et le fonds unifié logement (FUL) regroupant le fonds de solidarité pour le logement (FSL) et les dispositifs de solidarité énergie, eau et dettes téléphoniques.

Le financement de ces fonds est assuré par le Département, auquel peuvent s'associer selon les dispositifs, les autres collectivités territoriales, les EPCI, la CAF, la MSA, les bailleurs publics, les fournisseurs d'eau, d'énergie et de téléphone.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer au FAJ et FUL selon les bases de cotisations suivantes :

➤ FUL = 0,77 € par habitant, dont 70 % pour le FSL et 30 % pour les dispositifs eau, énergie et téléphonie
soit $1\,410 \times 0,77 = 1\,085$ €uros

➤ FAJ = 0,11 € par habitant soit $1\,410 \times 0,11 = 155$ €

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Tarifs communaux

↳ Cantine : Vu la conjoncture actuelle, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de cantine pour la rentrée prochaine.

↳ Locations des salles : Vu la conjoncture actuelle, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des locations des salles.

↳ Cimetière : A compter du 1^{er} juillet 2021, les tarifs des concessions de cimetière seront les suivants :

	Durée	Montants
Concessions	30 ans	350 €
	50 ans	550 €

Le conseil municipal rappelle qu'il n'y a plus de vente de concession perpétuelle.

Les autres tarifs restent inchangés.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Questions diverses

↳ PLUi : Le dossier est toujours en cours d'élaboration.

↳ PCS : Le document d'une centaine de pages est toujours en cours d'élaboration ; le document d'information communal sur les risques majeurs (*DICRIM*) est validé par la Sous-préfecture.

↳ Commission « Fleurissement... » : Les plantations sont terminées et les massifs des vivaces ont été complétés suite aux intempéries hivernales.

↳ Commission « ...Marché... » : Prévu le 13 juin prochain, la commune accueillera 26 exposants.

↳ Commission « Communication... » : le panneau numérique est en fonction depuis début mai et diverses informations y sont inscrites. Mme Nathalie BRISSET propose une réunion pour préparer le prochain « ECHOS DE LADON » le 23 juin prochain à 18h30.

Département du Loiret
Commune de Ladon

⇒ Commission « Education... » : Mme Nathalie BRISSET résume le conseil d'école élémentaire qui s'est tenu hier. Le conseil municipal débutera le déménagement de la classe de CM2 dès fin juin et ensuite le bureau de la direction et la classe des maîtres.

⇒ Les enseignantes remercient M. le Maire pour son intervention auprès des agents communaux et de la cantinière, afin qu'ils s'éloignent des fenêtres ou des abords de l'école pour fumer.

⇒ M. Christian CHESNOY interpelle le conseil municipal sur le fait que les enseignantes ne portent pas leur gilet jaune (pourtant fourni par la mairie) pour les sorties avec leurs élèves.

⇒ M. le Maire accompagné de Mme Nathalie BRISSET, Mme Nathalie COURRILLON et M. Fabien EDME ont présenté à la directrice de l'école maternelle le projet d'installation des jeux extérieurs par la C.C. Canaux et Forêts en Gâtinais pour un montant d'environ de 12 000 €

D'autre part, dans le cadre du LEN (Label écoles numériques), le devis de 3 portables sera pris en charge par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

⇒ Commission « ...Travaux... » : M. CHESNOY Christian fait un état d'avancement des travaux : seuil portail ateliers municipaux, merlon Rue de la Sablonnière, gouttières Mairie à finir, tranchée drainante derrière l'école maternelle, mur du cimetière.

⇒ Le conseil municipal constitue les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021. M. le Maire précise que les élections se dérouleront à la Salle polyvalente Yves GARRÉ du fait de la crise sanitaire.

⇒ M. le Maire informe l'assemblée qu'une réunion publique se tiendra le 10 juin 2021 organisée par M. Alain GRANDPIERRE, candidat aux élections départementales.

⇒ M. le Maire informe que les travaux de l'école élémentaire débuteront le 21 juin prochain, les fouilles archéologiques sont prévues à partir du 19 juillet prochain.

⇒ Mme Audrey MARTINEZ signale qu'un centre de vaccination ouvre à Bellegarde du 28 juin au 4 juillet prochain.

⇒ M. Alain LETORT transmet à M. le Maire une liste de questions restées sans réponse à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire,
M. Albert FÉVRIER,

